

**- LES GENS DU VOYAGE -  
- 18 JUIN 2008 -  
- DOSSIER DE PRESSE -**



# **Dossier de presse: « Les gens du voyage »**

**- Communiqué de presse**

**- Liste des membres du collectif**

**- Comptes rendus des réunions du collectif**

**- Présentation des associations**

**- Articles presse :**

- « A Lomme, les familles roms de la rue Churchill expulsées hier matin »

- « Gens du voyage: le débat sur les aires d'accueil relancé dans la métropole »

- « Début d'une aire nouvelle »

- « Accueil des nomades: ça traîne toujours »

- « Sortir de l'impasse »

- « Un incendie mortel rappelle qu'à Lille il y a aussi des bidonvilles »

## Communiqué de presse

Lille, le 11 juin 2008

### **Roms et Gens du voyage : les associations se mobilisent**

Un collectif d'associations(\*) a été initié par la Ligue des Droits de l'Homme pour relancer la prise en considération de la situation des Gens du voyage et des Roms.

Afin de vous présenter les orientations de ce collectif, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et la Ligue des Droits de l'Homme vous invitent à une

**Conférence de presse**  
**Mercredi 18 juin 2008 à 11h**  
**à la MRES, 23 rue Gosselet - Lille**

C'est à la fois sur les principes et sur les réalités concrètes que nous portons notre action : bataille pour les terrains d'accueil des réfugiés, bataille pour la dignité et pour l'égalité des droits, bataille contre la pollution des esprits.

Gérard Minet,  
Président de la MRES

**Contact Presse: Audrey DELEMER [a.delemer@mres-assos.org](mailto:a.delemer@mres-assos.org) 03 20 52 12 02**

(\*) Romanopral, CIMADE, Petit théâtre utile, ATD/ Quart Monde, MRAP, Amnesty International, RASSADJ, Ligue des droit de l'Homme, MRES

**Membres du collectif Gens du Voyage  
(au 20 mai 2008)**

ROMANOPRAL : Juliette Bachiri

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : Adam Bah, Annick Batallan, Roseline Tiset, François Lacoste, Gérard Minet

ATD QUART MONDE : Bruno Mattei

PETIT THÉÂTRE UTILE : Joël Campagne

CIMADE : Elodie Béharel, Evelyne Jourdan

EX-COMITÉ DE SOUTIEN AUX ROMS : Florence Dauchy, Alexandre Billet

LES VERTS : Céline Scavennec

MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS : Gérard Minet, Audrey Delemer

Sont intéressés pour rejoindre le collectif : CCFD, AREAS

## **Gens du voyage Réunion du 20 mai 2008**

### **Compte rendu**

Gérard Minet rappelle le travail déjà entrepris par un collectif d'associations, dès 1992 et qui a abouti à l'édition d'un « livre noir » présentant la situation des gens du voyage dans la communauté urbaine de Lille et préconisant des solutions.

Le collectif a fonctionné plusieurs années par des rencontres avec la préfecture, des manifestations, etc.

Depuis, un schéma départemental a été adopté dans le Nord, prévoyant la création, de 1000 terrains d'accueil. Puis c'est la loi Besson qui a été instaurée, obligeant les communes de + de 5000 habitants à déterminer des emplacements d'accueil. Et pourtant, les terrains manquent toujours.

Le groupe de travail que propose de créer Gérard Minet aurait pour vocation de sérier les problèmes liés aux conditions des gens du voyage sur LMCU et d'imaginer des possibilités d'interventions.

Il faudra dans un premier temps distinguer les problèmes des Gens du Voyage et des réfugiés des pays de l'Est.

Après un tour de table, les actions s'orienteraient vers :

- présenter une situation d'ensemble des réfugiés et faire une intervention à la préfecture
- relancer la commission consultative départementale, actuellement « fantôme »
- demander l'application du droit européen pour les réfugiés de l'est (une action vers le parlement ?),
- faire le bilan du schéma départemental, qui arrive à échéance en 2008

Il est décidé d'organiser deux sous-groupes de travail :

- sur les gens du voyage : pour étudier les raisons des « pannes » et la situation des terrains actuels,
- sur les réfugiés des pays d'Europe de l'Est : localiser 2 ou 3 groupes, comprendre leurs parcours, demandes, réalités, conditions de vie..., demander l'application du droit européen, interpellé la préfecture et le parlement

Il faudra veiller à :

- préciser les termes, les désignations (cf. synthèse de la formation organisée par l'AREAS et écrite par Audrey),
- élargir notre réseau
- travailler sur les questions transversales : éducation, santé, illettrisme...

Il est décidé d'organiser une conférence de presse le 18 juin à 11h à la MRES.

***Prochaines réunions des deux groupes de travail : mercredi 11 juin à 17h30***

# **Collectif Gens du voyage et Migrants**

## **Réunion du 11 juin 2008**

### **Compte rendu**

## **1. Synthèse des deux groupes de travail**

### *1.1. Gens du voyage et terrains d'accueil*

Gérard Minet  
Annick Batallan  
Audrey Delemer

Gérard a rencontré Malik Ifri, responsable des terrains d'accueil de la LMCU, qui a décrit la situation actuelle, la localisation et le nombre de places d'accueil des terrains sur la communauté urbaine.

Le groupe fait les propositions suivantes :

- Aller sur les terrains et vérifier les données indiquées par Malik Ifri
- Prendre contact avec les municipalités (élus et techniciens) pour inciter à la création des terrains
- Rencontrer le chargé de mission à la Préfecture chargé de préparer le schéma départemental, M. Queval,

### *1.2. Migrants des pays de l'Est*

Florence Dauchy  
Alexandre Billet  
Bruno Mattei  
Roseline Tiset  
Céline Scavennec

Propositions :

- contacter l'AREAS pour avoir des informations précises sur les familles de migrants, leurs parcours et conditions de vie...
- se rapprocher d'un juriste sur la question d'interprétation du droit européen en particulier sur les mesures transitoires
- interpellier la préfecture / abus possibles / droit européen
- prendre des renseignements sur les expulsions
- montrer ce qui peut se faire ailleurs (ex à Boulogne)

Pour l'ensemble du travail mené il faudra faire un lien avec lille3000.

## **2. Conférence de presse**

Elle a lieu mercredi 18 juin à 11h à la MRES

Seront présents : Bruno, Roseline, Alexandre, Gérard, Annick, Céline et Audrey  
L'idée est de présenter succinctement chaque association, puis d'expliquer le rôle et le fonctionnement du collectif.



**ATD/ QUART MONDE:** Refuser la misère pour construire la paix. Pour mener ses actions, le Mouvement ATD Quart Monde s'appuie sur de nombreux engagements humains.

Le développement du Mouvement ATD Quart Monde dans les différentes régions du monde s'est fait à partir de petites équipes. Grâce à une présence dans la durée, il a pris racine, a suscité des espérances et a entraîné des personnes à s'engager, parfois jusqu'à un projet de vie, notamment dans le volontariat international ATD Quart Monde.

Au fur et à mesure de ces implantations ont été créées, et se créent encore, les structures juridiques nécessaires au fonctionnement du Mouvement, à son développement et à son financement.



**CIMADE:** La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités et d'assurer leur défense, quelles que soient leur nationalité, leur position politique ou religieuse.

Chaque année, la Cimade accueille et accompagne plusieurs dizaines de milliers de migrants et de demandeurs d'asile dans ses permanences. La Cimade contribue à leur insertion par l'organisation de formations spécifiques. Elle héberge également près de 200 personnes par an dans ses deux centres d'accueil de Béziers et de Massy.

Face à une législation toujours plus complexe et restrictive, la Cimade apporte son expertise et ses conseils aux étrangers afin qu'ils puissent faire respecter leurs droits. Intervenant dans les centres de rétention administrative, elle est chargée par les pouvoirs publics d'une mission d'accompagnement et de défense des droits des étrangers contraints de quitter le territoire. Parce qu'il faut faire évoluer la loi et les mentalités, elle milite plus généralement pour la défense des droits fondamentaux des étrangers et le respect de leur dignité. A leur côté au quotidien, la Cimade peut témoigner de ce qu'ils vivent et des difficultés qu'ils rencontrent.

Parce qu'accueillir l'étranger c'est également comprendre d'où il vient, la Cimade soutient des partenaires dans des pays du Sud autour de projets liés à la défense des droits fondamentaux, à l'aide aux réfugiés ou à l'appui aux personnes reconduites dans leur pays. Elle donne désormais priorité au renforcement et au travail avec les sociétés civiles du Sud et du Nord pour la défense des droits des migrants.



**LIGUE DES DROITS DE L'HOMME:** la LDH intervient dans tous les domaines concernant la citoyenneté et les droits et libertés, collectifs ou individuels. Elle n'est donc pas une organisation humanitaire ou caritative.

La LDH est une association politique : les principes qu'elle défend et les propositions qu'elle avance l'amènent à prendre position sur les causes et les remèdes à apporter aux dysfonctionnements qu'elle combat.

C'est une association laïque : elle défend la liberté de croyance et d'opinion de tous, dans le cadre des lois de la République qui garantissent la liberté de conscience et organisent le libre exercice de tous les cultes.

La Ligue est un contre-pouvoir : à ce titre, elle veille à être indépendante des structures de l'État et son action ne peut être limitée par les relations qu'elle entretient avec celles-ci. Son domaine d'intervention exclut qu'elle participe, sous quelque forme que ce soit, à l'exercice du pouvoir.

Elle inscrit son action dans le cadre de l'état de droit et de la démocratie, sans s'interdire d'aller au-delà lorsque la situation l'exige et que le respect de droits fondamentaux est en cause.



**PETIT THEATRE UTILE:** Le Petit Théâtre Utile a été créé en 1998 à Lille et intervient essentiellement dans le Nord – Pas de Calais. Il a réalisé une douzaine de spectacles, dont six pièces, qui parlent toutes de crises qui affectent notre société : l'exclusion (« Les nouveaux musiciens de Brême »), la place des femmes (« Du côté des femmes, le travail »), le chômage des jeunes (« Curriculum vitae »), le sort des gens du voyage (« Une place chez les gadjés »), la violence des jeunes (« T'es pas qu'ça ! »), le sort des chercheurs d'asile (« Clandestin »).

Chaque fois qu'il se saisit d'un sujet, le Petit Théâtre Utile part de la parole des gens concernés : de leurs témoignages et de leur analyse politique ; de ce qu'ils ont vécu et de ce qu'ils pensent. Partant de cette matière, il invente une histoire et fait apparaître des personnages dans lesquels chacun pourrait se reconnaître... Toutes les représentations sont suivies d'un débat, préparé avec les organisateurs de la rencontre. Prolongement d'une réflexion...

Pour chacun de ses projets, le Petit Théâtre Utile sollicite des concours publics et privés. Il travaille en partenariat avec de nombreuses associations, notamment les réseaux des Centres Sociaux, de la Ligue des Droits de l'Homme, du MRAP, de la MRES...